

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme universitaire **droit et technologie du numérique**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur	FLORES, Laurent	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	LEFEBVRE, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	SEBBAN, Gabriel	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur LEFEBVRE, Quentin Maître de conférences (MCF) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 23 octobre 2025



Stéphane Braconnier